



UNIVERSITÄTS-
BIBLIOTHEK
PADERBORN

Universitätsbibliothek Paderborn

L' Histoire Du Iansenisme; Contenant Sa Conception, Sa Naissance, Son Accroissement, Et Son Agonie

Bourg, Moïse du

A Boverdeavx

9. §.

urn:nbn:de:hbz:466:1-37094

ressort. &c. Fait à Bordeaux en Parlement le
17. Iuin 1656.

9. §.

Les Iansenistes voyans que cette ouuer-
ture auoit esté fermée à leur euasion,
tascherent d'en faire vne autre, qu'ils crurent
leur devoir d'autant mieux reüssir, qu'cete
leur sembla plus subtile: mais ils auoient
affaire à des aduersaires qui les pressoient de
trop près, & trop viuement pour leur écha-
per: comme entre les seculiers à Monsieur
Marandé, à Monsieur Morel, &c. Entre les
Religieux au P. de S. Ioseph Feuillant, au
P. Du Bosc Cordelier, &c. Entre les PP. le-
suites au P. Annat Confesseur du Roy, au
P. Deschamps, &c. Ils se deffendirent neant-
moins longuement sur ce retranchement icy,
Que la Controuerse qui se traitoit entres les
Catholiques, & les Iansenistes n'estoit qu'une
question de FAIT, sur laquelle le Pape ne
pouuoit prononcer avec infailibilité, & l'on
ne pouuoit taxer d'Herésie, sans injure, ceux
qui ne suiuroient point son sentiment, au cas
qu'il eust prononcé quelque chose sur ce su-
jet. Mais il vaut mieux voir en quels termes
Monsieur Arnaud, le trachement general des
Iansenistes, s'enonce sur cela au nom de tous.
Voicy donc comme il parle en sa 2. lettre

page 139. qui est vne des dernieres Apologies du Iansenisme, & l'vne des causes de son Agonie. La question se reduit maintenant à sçavoir si les propositions censurées sont de Iansenius, ou n'en sont point. Je dis que c'est vne question de FAIT, qui ne peut appartenir à la foy Catholique : & qu'ainsi il ne peut estre vn legitime sujet de tenir des personnes pour Heretiques.

A cela je respons que cette Euaision est ingenieuse, & malicieuse tout ensemble. Ingenieuse par-cequë sans en faire semblant elle s'apo sourdement, & ruïne en suite la definition du Pape ; ce qui n'a pas eschapé à l'esprit esclairé de Nos-Seigneurs les Prelats, comme il appert dans leur lettre que nous auons cy-dessus rapportée. Elle est malicieuse, parce qu'elle met en main à tous les Heretiques passés, presens, & aduenir vn bouclier pour parer à tous les coups du Vatican, & mesme des Anathemes foudroians des Conciles Oecumeniques.

Les Iansenistes ont donné au public vn autre liure sur ce mesme sujet qui porte pour titre *Abregé de l'Illusion Theologique* ; qui a esté refuté doctement, & avec vne pleine conuiction par le Sieur de Ste Foy Docteur en Theologie : Et encore par Monsieur Morel de la Societé de Sorbonne. Le premier s'ar-

reste particulièrement à examiner si vne question de FAIT peut estre l'objet d'une decision de foy: & le second examine la verité de ce FAIT, s'il est vray ou non, que ces cinq propositions soyent dans le liure de Iansenius, & soutenuës par cét auteur, & par ses disciples en leur sens naturel, & selon que les parolles le portent. Nous auons déjà dit cy-dessus quelque chose de cecy; à quoy j'ajoute encore ce mot qui touche particulièrement l'histoire.

C'est que ces nouveaux Docteurs avant que ces cinq propositions eussent esté condamnées par Innocent X. comme estant dans le liure de Iansenius, ont auoüé, publié, imprimé, & soutenu publiquement, *qu'elles y estoient, que c'estoit sa doctrine, qu'il l'auoit prise, & apprise de S. Augustin, qu'il confirmoit par des autorités inuincibles de ce S. Docteur; & qu'on ne pouuoit condamner l'Augustin d'Ipre, sans enueloper dans la mesme censure Augustin de Bonne.* Cependant apres que le Souuerain Pontife a prononcé qu'elles estoient dans le liure de Iansenius, & qu'il les condamnoit d'Herésie au sens que leur donnoit Iansenius dans ce liure; ils ont eü le front ou plustost l'effronterie intolerable, de dire tout le contraire, de le publier, de l'imprimer, & de le

soûtenir impudemment.

Voicy les propres termes de Mr. Arnaud en sa seconde lettre à vn Duc & Pair de France, qui a esté produite à la face de tout le Royaume, & si solennellement lûe, examinée, & condamnée dans la Sorbone, en la page 149. Il assure que (c'est de soy qu'il parle) qu'il a lû fort soigneusement le liure de Iansenius, & n'y a pû trouver ces propositions ny en termes formels, ny en termes equivalents. Si cela est, il faut donc qu'il ait perdu la veüe, & soit deuenü aueugle, ou bien qu'il se confesse vn imposteur insigne: puis- qu'il assure avec la mesme fermeté, avec la mesme foy, avec la mesme main, & avec la mesme plume, qu'il a lû ces mesmes Propositions dans ce liure de Iansenius. Car voicy comme il parle en un de ses ouvrages.* Pour ce qui regarde l'impuissance d'accomplir les commandemens qui obligent sous peine de peshé mortel, ce n'est qu'au regard des justes, que Monsieur d'Ipre dit, que cette impuissance se trouua quelques fois dans les justes. Ne voila-pas euidentement, qu'il auouë que la premiere des cinq Propositions condamnées est de Iansenius: & que celle-là est tellement attachée aux autres que les vnes ne se peuent nier ou accorder qu'on ne fasse le mesme des autres. C'est ainsi que l'oy-

* Apologie pour Mr. Iansenius l. 3. chap. 5.

même le soutient en la page 21 dans la preface de l'Apologie pour les SS. Peres, en ces mots: *Ces maximes de Iansenius doivent necessairement, ou subsister toutes ensemble, ou estre renuersées toutes ensemble: parce qu'elles sont tellement liées; que si l'une est fausse, il faut qu'elles soient toutes fausses; & si l'une est veritable, il faut qu'elles soient toutes veritables.* Quand bien nous n'aurions autre aueu des Iansenistes que celuy cy, il seroit plus suffisant qu'il n'est necessaire pour les conuaincre qu'ils auoient que ces cinq Propositions sont la doctrine de Iansenius, puis qu'ils confessent que la premiere du moins y est en termes exprés; & qu'elles sont tellement liées l'une à l'autre qu'elles sont inseparables.

Mais voicy vn auuglement prodigieux de Monsieur Arnaud, ou vne fourberie qui n'a point de pareille, que dans le mesme ouurage, où il nous dit de bonne foy, & de peur d'offenser sa conscience, qu'il n'a pû lire aucune de ces cinq Propositions dans le liure de Iansenius, Oüy dans la mesme seconde lettre qui a tant fait de bruit en Sorbonne, il avance la premiere Proposition, qui a vne liaison inseparable avec les autres, il la soutient cōme Iansenius, il la prouue par S. Aug. cōme Iansenius, & aime mieux se laisser censurer

par la Sorbonne, & raier du rôle de ses Docteurs, que de la desavoüer & se separer tant soit peu de la doctrine de son Maistre Iansenius; ainsi que nous verrons plus au long cy-apres.

Ce n'est pas seulement dans les liures de Mr. Arnaud que nous lisons cét adveu qu'il fait au nom de tous les Iansenistes, dont il est le truchement general: mais encore presque dans tous les autres livres qui ont esté mis au iour pour le soutien de cette Doctrine, qui sont en grand nombre cotés, & condamnés par deux decrets de la Congregation de la Sainte Inquisition de Rome en presence du Pape. Dont le premier est daté du 23 d'Avril 1654. le second du 5 d'Aoust 1656. où entre autres ourages de Mr. Arnaud, sa 2 lettre a esté censurée. Vous pourrez voir ce que je dis nommement en trois de ces liures qui sont des plus considerables. Le premier porte pour tiltre *Extrait de quelques propositions de Iansenius presenté à Sa Sainteté, de Louvain 1646.* Où commençant à parler de la premiere de cinq Propositions qui tire les autres en consequence, il dit ces mots: *Il est ainsi que Iansenius dit cela, mais aussi il le confirme par vn si grand nombre de tres-evidens tesmoignages, &c.* Les Iansenistes de Louvain

auoient encore auoué le mesme dans vn de
 leurs escrits precedés, qui a semblablement esté
 cōdamné par l'Inquisition de Rome, & porte
 pour titre: *Memorial présenté au Pape Urbain VIII.
 & Innocent X. par les deputés de l'Vniuersité de
 Louvain, pour maintenir la doctrine de S. Augustin.*
 L'autre escrit qui reconnoit ces cinq propo-
 sitions estre dans Iansenius, est celuy *Des
 trois colonnes* que les cinq Deputés des Ianse-
 nistes de l'Vniuersité de Paris presenterent à
 Rome à Sa Sté. le 19. Mars 1653. quelque
 temps auant la Bulle d'Innocent X. qui les
 condamne. Le 3. est celuy qui est intitulé
*Propositions de la grace qu'on doit bien tost exami-
 ner dans la Sorbonne,* dōt l'auteur est l'Abbé de
 Bourzé, comme il l'a luy mesme reconnu,
 l'vn des principaux promoteurs du Iansenisme.
 Là, non seulement il auance que ces cinq
 propositions sont dans le liure de Iansenius;
 mais comme s'il eust voulu donner des
 moyens pour conuaincre les nouveaux Ian-
 senistes, il cite exactement les endroits de ce
 liure, où on les pourra trouuer, lesquels nous
 auons cités à la marge nôtre I. partie du Ian-
 senisme foudroié, en teste de chascune de
 ces cinq propositions en cette sorte. *La
 premiere se void dans son 3. liure de la grace de
 l. C. chap. 3. la seconde dans le 2. liure de la mesme*

grace chap. 25. la troisieme dans le 6. liure de la
 mesme grace chap. 6. la quatrieme dans le 8. liure
 de l'Histoire Pelagienne, depuis le chap 6. la cin-
 quieme dans le 3. liure de la grace de I. C. cap. 21.
 Après cela faut-il pas dire que les Iansenistes
 se sont fait vn front d'airain qui ne sçait point
 rougir, pour parler avec l'Escriture; & ont
 perdu la pudeur non seulement Chrestienne
 mais humaine, d'oser écrire, imprimer &
 soutenir lors qu'ils ont vû que la Bulle d'In-
 nocent X. disoit aussi bien qu'eux, mais con-
 damnoit contre leur intention ces cinq pro-
 positions comme estant dans le liure de Ian-
 senius, que: *L'ayant lû soigneusement ils ne les
 y ont pû trouver.*

Et cependant ils ont dit, & redit cent fois,
 qu' auparauant ils les y ont lûs, & reluës, &
 extraites, & proposées au Pape, & deffen-
 duës cent & cent fois: n'est ce pas cela mentir
 bien hardiment? Si ce n'est qu'on veuille dire
 que cette foudre du Vatican ait enleuë ce
 venin de ce liure, en le frappant, comme
 l'on dit que la foudre de l'air consume le venin
 des serpens, en les touchant: ou bien que
 s'estans aveuëglés eux-mesmes par vne vio-
 lente preoccupation d'esprit; ils disent com-
 me cette Dame chez Senegue, qui ayant
 perdu

perdu la veüe, se plaignoit que sa maison estoit deuenüe obscure, & son miroir gasté. le m'estonne que leur propre conscience qu'ils leur reproche incessamment cét infame mensonge, & ce deffaut de sincerité, leur ait pû permettre d'imprimer: Que le Port-Royal, qui est le rendés-vous, & le seminaire des Iansenistes, Est vne retraite sainte, dont les desguisemens, les faussetés, & les equivoques sont bannis: Que ce n'est pas tant vne belle, qu'vn bonne, & pure source, où les eaux corrompües par le mensonge ne coulent point: & qu'on peut dire de ceux qui l'habitent, qu'ils sont les enfans de la verité.

Leur Patriarche Iansenius leur peut auoir appris cette leçon dans son gros liure d'Augustinus, auquel il y en a qui ont remarqué beaucoup de contradictions aussi bien qu'en ceux de Calvin, & de Luther: & qu'encore bien qu'il auance, & soutienne ces cinq Propositions condamnées, neantmoins en quelques autres lieux il parle en sorte qu'il semble les contredire. Mais qu'il se soit vn peu fourché, ou non, il importe peu: puisqu'il nous appert euidemment, par la mesme confession si souuent reiterée de nos Aduersaires, que ces cinq Propositions dont il est question

E

sont contenuës, & souëtenuës dans le liure de Iansenius intitulé *Augustinus*.

10. §.

LA question de fait estant donc ainsi verifiée, il en reste vne autre à vuidier, que les Iansenistes ont fermement contestée. *Si cette question de fait peut appartenir à la foy Catholique*; à quoy ils respondent hardiment que non: ainsi que nous le lisons entre autres lieux dans la seconde lettre de Mr. Arnaud pag. 139. Je pourrois icy d'abord leur fermer la bouche par vne methode semblable à celle que j'ay tenuë contre eux au paragraphe precedent, en leur faisant voir qu'il se dementent encore eux-mesmes en ce point: non tant par faute de memoire, qu'on obiecte d'ordinaire aux mensongers, que d'obstination à leur propre jugement, apres le choix inconsideré qu'ils ont fait de ces erreurs. Car c'est merueille de voir comme quoy avant que le Pape eust condanné d'Herésie ces cinq Propositions de Iansenius, ils se proffessoient soumis à l'authorité, & à la definition du S. Siege de Rome, ils ont imprimé, *Qu'ils estoient prests de condamner dans la doctrine de Iansenius ce que le S. Siege y trouueroit à redire*; que comme enfans de l'Eglise, ils ne scau-

* En l'aduis au lecteur de l'Apologie pour Mr. Iansenius,